



**communiqué des organisations syndicales d'Alstom Transport France
CFDT – CFE-CGC – CGT – FO
Lors du CSEC du Jeudi 12 mars 2020, au sujet d'ALSTOM-BOMBARDIER**

Alstom Bombardier : Un projet bien terne qui suscite beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes

Le Président d'Alstom Henri Poupart-Lafarge a présenté son projet de rachat de Bombardier transport devant le forum européen représentant les salariés de tous les sites d'Alstom en Europe.

Ce projet de rachat obéit-il à une stratégie ou une ambition industrielle planifiée ?

En fait non ! Alstom se porte acquéreur de Bombardier Transport car le groupe Bombardier est venu frapper à sa porte. Au risque de voir passer ce concurrent dans l'escarcelle d'un autre acteur majeur du secteur, Alstom a été mis devant le fait accompli, l'obligeant à élaborer un legs de financement qui n'est pas sans risque.

A-t-on eu des détails sur le niveau des pertes et des dettes de Bombardier ?

En fait non ! Alstom doit désormais étudier les comptes dans le détail...

A-t-on une vision claire de l'activité de tous les sites ? Y aura-t-il des fermetures de sites et des suppressions d'emplois ? Contrairement à ses dernières déclarations dans les médias, Henri Poupart-Lafarge affirme qu'il n'y aura « aucun engagement sur l'emploi, le marché offrant à lui seul suffisamment de visibilité pour entrevoir l'avenir sereinement ».

D'autre part, il ne faudrait pas oublier dans cette opération le sort qui sera réservé au panel de nos fournisseurs et sous-traitants locaux, cette opération, si elle est confirmée devra en effet prendre en compte de garantir leur pérennité dans les différents bassins d'emploi, et ce, à la fois pour Bombardier et pour Alstom, et ce pour assurer au final la pérennité du futur groupe en France et ailleurs.

Un an à peine après la coûteuse mésaventure Siemens, les Organisations Syndicales françaises et européennes s'inquiètent d'un projet mis en œuvre précipitamment, dont ils ne voient ni la stratégie, ni l'ambition, ni les conséquences sur l'emploi ! Les Organisations Syndicales françaises et européennes exigent :

- d'avantage d'explication sur le projet et une présentation précise des comptes des deux sociétés ;*
- la stratégie industrielle prévue pour le nouveau groupe « Alstom/Bombardier » ;*
- un réel engagement de maintien des emplois et de développement de l'activité sur chaque site.*

Enfin, et compte tenu des perspectives futures du marché, les Organisations Syndicales françaises et européennes rappellent que les besoins en matériels ferroviaires en France et en Europe, nécessiteront la mobilisation de tous les salariés des deux groupes, ainsi que des sous-traitants et des fournisseurs, et le maintien de tous les emplois sur chaque site ! Ce qui passe par la définition d'une véritable stratégie industrielle, et l'engagement de la Direction sur un accord ferme.

12 mars 2020